### JEAN LE FÈVRE ET LE « RESPIT DE LA MORT »

PAR

GENEVIÈVE ESNOS

### PREMIÈRE PARTIE LA VIE ET LES ŒUVRES DE JEAN LE FÈVRE

#### CHAPITRE PREMIER

JEAN LE FÈVRE ET SON MILIEU

La plupart des renseignements que l'on possède sur la vie de Jean Le Fèvre proviennent de son œuvre. Elle ne permet que d'esquisser une biographie très sommaire du poète : né vers 1325 à Ressons-sur-le-Matz (Oise), Le Fèvre fit très certainement des études juridiques avant de devenir procureur en Parlement, titre qu'il se donne dans le prologue de l'une de ses traductions. Les archives du Parlement ont conservé de rares témoignages de son activité professionnelle entre 1364 et 1375. On perd ensuite sa trace. Il survécut à une grave maladie en 1376, et vivait encore en 1380. Sa situation semble toujours avoir été précaire.

Ses amis, dont il cite quelques-uns en exemple dans le Respit de la mort et le Livre de Leësce, appartenaient tous au milieu parlementaire. Les uns sont bien connus, tels les présidents Jacques la Vache († 1366), Simon de Bucy († 1369), Pierre de Demeville (†1370-1371), Anceau Choquart († 1379), les conseillers Jean d'Argenlieu († 1376) et Guillaume de Reecourt († 1375-1376), l'avocat du roi Jean d'Aÿ († 1376), ou même le greffier criminel Denis Tite († 1375). Les autres sont des personnages plus modestes, avocats, comme Pierre de Rochefort, ou procureurs, comme Jean Le Fèvre lui-même : Guillaume de Montataire († 1373-1376), Michelet de Troyes († 1378), Pierre de Parviller, Etienne Casse († 1405).

#### CHAPITRE II

#### CHRONOLOGIE DES ŒUVRES DE JEAN LE FÈVRE

Une grave maladie, dont Le Fèvre faillit mourir en octobre 1376, fournit un point de repère pour établir la chronologie de ses œuvres : les traductions de l'Ecloga Theoduli, des Disticha Catonis et du poème pseudo-ovidien de la Vetula sont antérieures à cette date. La première rédaction du Respit de la mort et une traduction des Hymnes de la liturgie, qui figure dans le manuscrit fr. 964 de la Bibliothèque nationale et dont l'attribution à Jean le Fèvre ne fait guère de doute, ont été composées à la suite de sa maladie. Sont postérieures : les deux dernières rédactions du « Respit » (dont la troisième daterait, peut-être, d'après septembre 1380) et la traduction des Lamentationes de Matheolus, violente satire anti-féminine écrite par un clerc de Boulogne-sur-Mer, un siècle auparavant. Les indications biographiques contenues dans le Livre de Leësce, le dernier poème conservé de Jean Le Fèvre, permettent d'en fixer la composition entre février 1380 et avril 1387.

Le Fèvre fut-il l'auteur de la première Danse macabre aujourd'hui perdue? La question reste très controversée.

# DEUXIÈME PARTIE JEAN LE FÈVRE TRADUCTEUR

#### CHAPITRE PREMIER

#### LA TRADUDTION DE L'ECLOGA THEODULI

L'Ecloga Theoduli, un des textes les plus utilisés dans l'enseignement élémentaire médiéval, fut l'objet de deux traductions indépendantes au xive siècle. Celle de Jean Le Fèvre est d'une qualité inférieure à celle de son devancier, Jaquemon Bochet. Le Fèvre a emprunté nombre de détails de sa traduction à un des commentaires anonymes qui accompagnent le texte de l'Ecloga dans les manuscrits; mais il n'a pas su tirer parti de ces explications pour interpréter correctement les fables mythologiques auxquelles Théodule fait allusion, et qui lui étaient souvent inconnues; aussi la traduction de la partie mythologique du poème est-elle très mauvaise. La traduction de la partie biblique, elle, se révèle toujours exacte, bien que parfois plus proche du texte de la Bible que de celui de Théodule.

#### CHAPITRE II

#### INTRODUCTION À L'ÉDITION ET ÉDITION DU THEODOLET

Les manuscrits qui ont conservé le « Theodolet » sont tous des recueils de traités moraux ou pieux. Il semble que la traduction de Jean le Fèvre leur ait été très tôt incorporée, parfois à la suite du texte latin, et qu'elle n'ait pas eu de diffusion propre. Il en existe une édition incunable (Bruges, Jean Brito, vers 1480).

Les manuscrits de la Bibliothèque nationale utilisés pour l'édition datent de la première moitié du xve siècle. Ils se groupent deux à deux : d'une part, les mss. fr. 572 (A) et 19123; d'autre part, les mss. fr. 24864 et nouv. acq. lat. 1107. L'édition est faite d'après A.

#### CHAPITRE III

#### LA TRADUCTION DE LA VETULA

La traduction versifiée de Jean Le Fèvre est la seule aujourd'hui connue du poème pseudo-ovidien de la *Vetula*, attribué par les critiques modernes à Richard de Fournival. Mais il en a peut-être existé une antérieure.

Le Fèvre a, là aussi, été aidé dans son travail de traduction par la glose qui entoure le poème latin dans de nombreux manuscrits (par exemple, Bibl. nat., ms. lat. 16252): il a introduit des passages entiers de la glose dans sa traduction; il lui a également emprunté l'explication de quelques mots rares qu'il s'est contenté de faire passer dans son texte, en les francisant. Mais il est loin d'avoir épuisé les ressources de ce commentaire, particulièrement abondant dans le livre III de la Vetula. En règle générale, il n'a pas suivi, ou n'a pas su rendre, les raisonnements de l'auteur. La traduction qu'il donne des exposés scientifiques et de l'argumentation théologique du pseudo-Ovide est souvent obscure, quand elle ne tourne pas court. La traduction de la partie narrative du poème est beaucoup moins embarrassée, et parfois même très vivante.

#### CONCLUSION

Les procédés de traduction employés par Jean Le Fèvre sont ceux dont usaient les traducteurs du xive siècle : francisation de certains termes sans équivalent dans la langue courante (les néologismes sont nombreux dans la Vieille); traduction d'un même mot latin, adjectif, substantif ou verbe, par plusieurs synonymes français ou par une proposition complète; suppression des tours elliptiques; remaniement des périodes latines, les propositions subordonnées, relatives et conjonctives, de même que les ablatifs absolus, étant fréquemment remplacés par des propositions indépendantes (souvent mal coordonnées entre elles). Cette uniformisation nuit beaucoup à la clarté de l'exposé.

## TROISIÈME PARTIE « LE RESPIT DE LA MORT »

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES MANUSCRITS ET LES ÉDITIONS ANCIENNES

Le Respit de la mort est conservé dans six manuscrits. Le manuscrit de la Bibliothèque nationale fr. 1543 (A) a été en partie écrit en 1402 par un copiste nommé Alixandre Dannes pour Mahieu de Hangest, seigneur de Genly et Maigny (Oise). Bien que le Respit ne compte pas au nombre des œuvres copiées par Dannes, il est vraisemblable qu'il fut également transcrit à la demande de Mahieu de Hangest, qui connaissait bien le monde parlementaire et avait certainement entretenu des relations avec quelques-uns des personnages nommés par Jean Le Fèvre dans son poème, sinon avec l'auteur lui-même. Ces circonstances pourraient expliquer que le manuscrit A ait été le seul à nous transmettre la rédaction primitive du Respit. Les autres manuscrits de la Bibliothèque nationale sont les mss. fr. 994 (B), 1445 (C), 24309 (D), et 19137 (E). Le ms. B a été écrit à la fin du xive siècle par un scribe dont la langue comporte quelques traits picards. La langue des copistes des mss. C (milieu du xye siècle) et E (seconde moitié du xve siècle) est, elle aussi, légèrement picardisante. Le ms. D (première moitié du xve siècle) serait plutôt originaire du sud-ouest de la France. Le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles 4373-4376 (F, milieu du xve siècle) appartint dès l'origine à la famille de Flers (Pas-de-Calais); la langue du scribe, assez dialectale, confirme la provenance artésienne du manuscrit.

Il existe deux éditions anciennes du Respit. La première a été imprimée par Antoine Vérard en 1506, d'après un manuscrit apparenté à F. La seconde date de 1533 et se présente comme une révision et une annotation du texte d'Antoine Vérard par Jean Beaufilz, avocat au Châtelet, connu aussi comme traducteur de Marsile Ficin. Ces deux éditions donnent un texte très corrompu.

#### CHAPITRE II

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. ÉTUDE COMPARATIVE DES TROIS RÉDACTIONS DU POÈME

Les manuscrits se répartissent très nettement en trois groupes : A, B, CDEF (y). A et y représentent deux états de la rédaction du Respit également authentiques. L'authenticité de la rédaction A est attestée par l'exactitude des allusions faites par Jean Le Fèvre à des personnages contemporains appartenant comme lui au milieu parlementaire (l'un d'entre eux figure également dans le Livre de Leësce), et déjà décédés en octobre 1376. L'authenticité de la rédaction y est rendue manifeste par la confrontation des passages litigieux avec les autres œuvres de Jean Le Fèvre dans lesquelles se retrouvent des développements et des expressions tout à fait similaires. Cette rédaction apparaît comme

une révision du texte de A, faite par un auteur désireux d'assurer une plus large diffusion à son œuvre, en adaptant au goût général un poème primitivement écrit à l'intention d'un cercle restreint de parlementaires : il a supprimé les allusions revêtant un caractère personnel, éliminé certains passages jugés choquants, amplifié les citations bibliques déjà existantes et introduit de nouveaux exemples tirés de l'Evangile. Ce remaniement accentue le caractère moralisant du poème.

La tendance de réduire le Respit à une petite encyclopédie mi-religieuse, mi-scientifique, aussi impersonnelle que possible, déjà apparente dans y, trouvera son aboutissement dans les éditions du  $xvi^e$  siècle.

La rédaction B apparaît comme un état intermédiaire entre la rédaction A et la rédaction y, plus proche de la première que de la seconde.

A l'intérieur du groupe y, la parenté des mss. D et E est très étroite. C et F présentent souvent des leçons aberrantes.

Il semble que l'on puisse dater ainsi les trois rédactions du Respit: A vers 1376-1377, B vers 1377-1380, C après septembre 1380 (mort de Charles V).

#### CHAPITRE III

### INTRODUCTION À L'ÉDITION ET ÉDITION DU RESPIT DE LA MORT

L'originalité du Respit réside dans la fiction juridique qui lui sert de cadre. Malade, et sur le point de mourir, l'auteur, qui ne veut pas payer la dette à laquelle tout homme est tenu envers la Mort, se compare à un débiteur insolvable et, à ce titre, sollicite de la chancellerie royale l'obtention d'une lettre de répit qui entrave, pendant un certain temps et sous certaines conditions, l'action coercitive de son créancier.

Cette fiction donne à Le Fèvre l'occasion de composer une petite encyclopédie, dans laquelle se côtoient astrologie, médecine, philosophie, morale et religion.

L'édition est faite d'après le manuscrit A.

#### QUATRIÈME PARTIE

#### ÉTUDE DE LA LANGUE ET DE LA VERSIFICATION

Cette étude repose, en majeure partie, sur l'examen des rimes des deux textes édités, le Theodolet et le Respit de la mort.

La langue de Jean Le Fèvre est une langue littéraire, qui a gardé trace de quelques picardismes; l'ensemble est peu dialectal.

Le poète n'emploie la flexion qu'en fonction des besoins de la rime.

Il recherche la rime riche : le tiers seulement des rimes du Respit et la moitié de celles du Theodolet sont des rimes pauvres (rares), ou suffisantes.

Les rimes brisées sont, proportionnellement, nombreuses; les rimes de mots homophones moins fréquentes. Il ne lui déplaît pas de faire rimer un mot français avec un mot latin. A l'exception des *Hymnes de la liturgie*, toutes ses œuvres sont écrites en décasyllabes ou octosyllabes à rimes plates.

#### CONCLUSION

Les œuvres de Jean Le Fèvre, encore lues au xvie siècle, restent le témoignage de ce que savait et pensait un homme instruit du xive siècle, dont la culture est toute traditionnelle.

#### ÉDITION DU « RESPIT DE LA MORT »

Notes critiques et variantes. Gloses latines du « Respit de la mort » d'après les mss. A, D, E, F et l'édition de 1533. Liste des proverbes. Glossaire. Table des noms propres.